

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2025

---

FIN DE VIE - (N° 1100)

## AMENDEMENT

N ° AS1176

présenté par  
Mme Leboucher, rapporteure

-----

### ARTICLE 18

À la fin de la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« du présent titre »

les mots :

« de la section 2 *bis* du chapitre I<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> du livre I<sup>er</sup> de la première partie du même code ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.